



Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/45/L.39/Add.1
19 décembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session
Point 34 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Afghanistan, Algérie, Burkina Faso, Burundi, Ethiopie, Gabon, Haïti, Iran (République islamique d'), Kenya, Malaisie, Mali, Maurice, Mauritanie, Namibie, Népal, Nigéria, Ouganda, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Tunisie, Vanuatu, Zambie et Zimbabwe : projet de résolution

Mesures concertées et efficaces en vue de l'élimination de l'apartheid

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Cuba, Inde, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Philippines et Trinité-et-Tobago

